

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

COUR D'APPEL DE VERSAILLES
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE

Nanterre, le 15 octobre 2009

Le secrétaire général de la Présidence du
Tribunal de Grande Instance de Nanterre

à

Monsieur Claude Karsenti

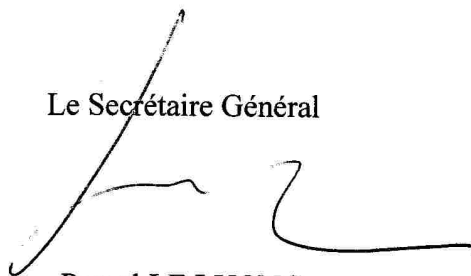
Monsieur,

Je vous demande de cesser de nous adresser des télécopies ou toute autre correspondance équivalente évoquant les « turpitudes » du TGI de Nanterre.

J'attire votre attention sur le fait que la publication ou la diffusion de ces écrits notamment sur un site internet, s'ils se révélaient diffamatoires ou injurieux, entraîneraient la mise en cause de votre responsabilité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire Général



Pascal LE LUONG